

## Actes du Comité Directeur AAEE des 11 et 12 janvier 2012 à Noisy le Grand

### **1. Décisions**

- 1) Le Comité Directeur décide de ne pas proposer à l'Assemblée Générale une modification des statuts en faveur de la représentation des régions aux CD, mais pense qu'il faut faire en sorte que le maximum de régions y soient représentées.
- 2) Le Comité Directeur décide de proposer à l'AG que 5 postes soient à pourvoir au comité directeur, ce qui le maintient à 17 membres (8 voix pour, 5 voix contre, 1 abstention)
- 3) Le Comité Directeur décide de faire un sondage à l'assemblée générale 2012 pour savoir s'il est ou non préférable de laisser l'AG-SADA liés ou d'organiser une AG et un SADA séparés.
- 4) Pour 2013, nous retenons dès maintenant la période du 10 au 18 mai pour soit l'AG-SADA, soit pour un SADA seul.
- 5) Le Comité Directeur ne souhaite pas formaliser une dépendance entre l'AAEE et les EEDF, mais il souhaite que soient respectées les différences. En revanche, l'année du centenaire a montré qu'un partenariat efficace pouvait se mettre en place pour des actions particulières et que cet attelage est bénéfique pour les deux associations.
- 6) Après débats et amendements, le rapport moral du président est adopté par le comité directeur. Il devient celui du comité directeur pour l'AG.
- 7) L'ordre du jour proposé à l'AG est adopté (voir annexe)
- 8) Le Comité Directeur propose que la cotisation 2013 soit à 23 euros. L'abonnement réduit au TU restant à 16 euros pour les adhérents. Soit 39 euros pour les deux (62 euros pour un couple). L'abonnement au TU seul passerait à 23 euros et le numéro serait à 6 euros l'unité.

### **2. Missions**

- 1) Les articles pour le TU 154 doivent arriver à Denise et Michel pour le 15 mars 2012.
- 2) Guy Pradère fournira à Denise et Michel Fraise ainsi qu'à Willy Longueville le compte financier 2011, le bilan et le projet de budget 2012. Il tentera la consolidation des comptes financiers régionaux et interrogera les aides financières que les régions et les particuliers octroient aux groupes pour en faire une présentation à l'AG
- 3) Micheline Pouilly tente de réunir les rapports d'activité régionaux afin de les joindre aux documents pour l'AG
- 4) Denise et Michel Fraise présenteront dans le TU 154 les documents statutaires pour l'Assemblée Générale, en particulier la convocation, les documents financiers, le rapport moral et les procurations à remplir.
- 5) Willy Longueville enverra 3 pages reprenant ces documents statutaires aux adhérents non abonnés au TU.
- 6) Jacques Delobel se charge des articles sur le colloque pour le TU
- 7) Guy Pradère enverra des photos du colloque au TU.
- 8) Andrée Trémoulet fera un article sur la chaussée d'Antin pour le TU 154.
- 9) Guy Pradère et Clément Thonon interrogent les trésoriers régionaux pour éventuellement alimenter le compte épargne national de type « livret A » dont le plafond est 76500 euros. C'est le meilleur placement possible à 2,25% mais il peut n'y en avoir qu'un seul pour l'ensemble de l'association.